

Informations relatives au protocole sanitaire

Le ministère de l'Éducation Nationale a édité un nouveau cadre sanitaire pour la rentrée scolaire dont je vous résume les principaux axes :

Il repose avant tout sur l'engagement de chacun à respecter les règles élémentaires.

- Vous, parents, vous engagez à ne pas mettre votre enfant en classe en cas de fièvre (38° ou plus) ou d'exposition à un cas positif à la COVID avéré.

La même règle s'applique à tous les adultes qui interviennent dans l'établissement.

- Une graduation de 4 niveaux a été définie : vert, jaune, orange, rouge.

Seul, le niveau rouge entraînerait un système d'enseignement hybride pour les 4e et 3e.

- Les activités sportives en extérieur et en intérieur sont maintenues.

- Les gestes barrières seront appliqués dès l'entrée dans l'établissement.

Le port du masque sera obligatoire dans les classes et dans la cour.

- Au collège les élèves changeront de classe car de nombreuses classes spécifiques l'exigent, cependant ils se désinfectent les mains à l'entrée de chaque salle, la ventilation est assurée et les tables seront nettoyées à chaque récréation.

- La restauration scolaire s'effectue en 3 services pour permettre la distanciation et les élèves conservent les mêmes places pour déjeuner tous les jours.

En ce qui concerne la vaccination, il s'agit d'un acte volontaire de la part des familles et des enfants. Le rôle des établissements est de faciliter l'accès à la vaccination soit en établissant des partenariats avec des centres, soit en accueillant des équipes mobiles. Dans tous les cas, cela ne pourra se faire que sous condition d'une autorisation parentale (ou absence d'autorisation) que vous voudrez bien compléter et faire retourner à votre enfant.

Si l'objectif de ARS et de la préfecture est de freiner la chaîne de propagation, il est absolument inconcevable que la vaccination ou la non vaccination constitue la moindre situation de ségrégation. L'enseignement catholique accueille tous les enfants.

Vous, parents restez, à ce jour, libres de votre choix.

Soyez assurés que toute l'équipe est mobilisée pour que votre enfant vive cette année scolaire dans les meilleures conditions.

J'espère que ces quelques lignes auront pu vous rassurer.

Je reste disponible pour essayer de répondre à vos questions concernant ce sujet ou tout autre.

Corinne Put, chef d'établissement

P.S. Vous trouverez ci-joint un courrier de la part des instances régionales ainsi que l'autorisation parentale pour la vaccination.